

Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Modification
de la loi relative à
la R.C. Auto - P.11



La signature
électronique - P.24



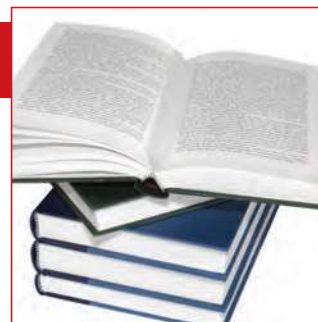
Principium N°1
Janvier 2018

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

« **Votre Courtier,
Votre meilleure Assurance** »
au Salon de l'auto





Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? www.larciergroup.com

Le Data Protection Officer

Le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données qui entrera en application le 25 mai 2018, introduit l'obligation dans certains cas de désigner un « Data Protection Officer » (DPO) ou délégué à la protection des données, pilote de la conformité de l'entreprise aux exigences du règlement européen.

ISBN : 978-2-80275-893-8

Nombre de pages : 162

Année édition : 2017

Prix : 45 €

Auteurs : Anthony Coquer, Dominique Entraygues et Virginie Bensoussan-Brulé, Muriel Grateau, Bertrand Lapraye, Hélène Legras, Laurence Legris, Amal Marc, Véronique Tirel, Chloé Torres.
Préface d'Alain Bensoussan.



Plus d'info ? www.anthemis.be

La vente immobilière en viager

Peu le savent : la rente viagère est le plus ancien système de retraite au monde ! Aujourd'hui, ce mode de transaction retrouve peu à peu ses lettres de noblesse et sa place dans l'organisation des patrimoines de la génération actuelle. La vente d'un immeuble en viager est une opération multiple : immobilière, juridique, financière, sociale, fiscale et familiale. C'est une opération

complexe qui va bien au-delà de la simple transaction immobilière et qui requiert une attention particulière de la part du professionnel qui souhaite la mettre en œuvre.

ISBN : 978-2-80720-331-0

Nombre de pages : 132

Année édition : 2017

Prix : 65 €

Auteurs : Nathalie Schryvers - Fraenkel
Préface : André Antoine
Avant-propos : Marc Van Beneden



Plus d'info ? www.wolterskluwer.be

Responsabilité civile des intermédiaires d'assurances

L'activité d'intermédiation en assurances fait l'objet d'un cadre réglementaire spécifique laquelle résulte d'une évolution législative sinueuse. Les nombreuses obligations issues de ces divers textes législatifs sont susceptibles d'engendrer la responsabilité des intermédiaires d'assurances.

ISBN : 978-9-04659-807-8

Nombre de pages : 120

Année édition : 2017

Prix : 54,99 €

Auteurs : Ingrid Oleksy et Ly Chheng Chhor

Sommaire - Janvier 2018



PRINCIPIUM VOUS PRÉSENTE CE MOIS :

- P.4 Éditorial
- P.6 En Bref

INFORMATIONS

- P.2 Coin lecture
- P.8 Législation : Vol de voiture et clés perdues
- P.10 Questions de Principium : Rebekka De Nie, BIPAR EU Policy Manager
- P.11 Loi du 31 mai 2017 modifiant la loi du 21 novembre 1989 relative à la R.C. Auto - Un commentaire sur les 26 articles de modification
- P.24 Digital : Les principales évolutions du courtier dans l'ère digitale - Le courtier 4.0
- P.26 Brocom continue sur sa lancée en 2018 : « Votre courtier, votre meilleure assurance » dans les médias pendant toute l'année
- P.29 Europe : La Bulgarie prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois
- P.30 « Votre Courtier, Votre meilleure Assurance » au Salon de l'auto
- P.32 Réassurance : Du partage de sort aux captives - La réassurance non proportionnelle
- P.34 Risk management : La gestion des flottes
- P.36 Economie : La compétitivité de la Belgique stable en 2016
- P.38 Prévention : Un jour sans... cambriolage
- P.39 Photo numérique : La photo de montagne (suite)
- P.41 Focus à l'international : Assurance internationale



DIVERS

- P.42 L'assurance dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.46 Auto : Essai BMW 530i X Drive
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium



Les 12 travaux d'Hercule COURTIER



Avant d'énumérer le menu de l'année 2018, rappelons-nous ce qu'HERCULE a dû endurer : tuer le lion de Némée, tuer l'hydre de Lerne, capturer le sanglier d'Érymanthe, capturer la biche de Cérynie, faire fuir les oiseaux du lac de Stymphale, capturer le taureau du roi de Crète, capturer les juments de Diomède, dérober la ceinture d'Hippolyte, nettoyer les écuries d'Augias, capturer les bœufs de Géryon, dérober les pommes d'or du jardin des Hespérides et dompter et ramener le chien Cerbère.



Une nouvelle année qui commence, ce sont de nouvelles résolutions, mais également de nouvelles réglementations qui entrent en vigueur, sans oublier tout ce qu'il reste à faire pour mettre en place des procédures conformes, s'adapter à certains changements et faire fonctionner son bureau le plus efficacement possible dans un environnement digital évolutif.

- **1) Les PRiiPs** : depuis le 1^{er} janvier 2018, le règlement PRiiPs s'applique et vous devez fournir pour chaque contrat d'assurances concerné, le document d'information clé qui contient les caractéristiques essentielles du produit.
- **2) Rapports adéquats** : pour chaque client, un rapport devra être établi contenant un aperçu général du portefeuille avec des informations sur le preneur d'assurance et du prestataire, et un inventaire des contrats d'assurance en cours au 31 décembre de l'année civile écoulée.
- **3) Coûts et frais** : les informations détaillées concernant les coûts et frais constituant la prime à payer par l'assuré, doivent apparaître sur les avis d'échéances par un libellé particulier selon qu'il s'agisse d'une assurance RC Auto ou d'un autre type d'assurance, sans oublier le fabuleux texte d'explication obligatoire.
- **4) RGPD ou Règlement général sur la Protection des Données** : nouvelles obligations entrant en vigueur le 25 mai 2018. Attention respecter toutes les règles sera une obligation, car vous ne vivez pas dans un environnement isolé et toutes les parties doivent s'y conformer, il deviendra donc quasi impossible de travailler avec un partenaire « non conforme ». Mais pour ce dossier, FEPRABEL vous donnera une solution complète, incluse dans la cotisation afin de permettre une large mutualisation des frais.
- **5) Anti-blanchiment** : de nouvelles règles sont d'application et doivent être mises en œuvre au niveau des procédures, nous y travaillons avec ASSURALIA pour avoir des méthodes de travail uniformes pour toutes les compagnies.
- **6) Transposition de la DDA** : n'oublions pas que la directive sur la distribution en assurance doit encore être transposée en droit belge, ce qui impliquera aussi des modifications dans la pratique, notamment au niveau de la formation continuée.



« **Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre.** »

Marc Aurèle

Empereur, Homme d'état, Philosophe (121 - 180)



- **7) POG (Product Oversight and Governance) ou la surveillance et la gouvernance des produits :** les règles POG imposeront prochainement aux concepteurs de produits d'assurance de garantir en permanence que tous leurs produits commercialisés soient adaptés à leur marché cible spécifique. Les distributeurs devront contribuer à cet objectif par des dispositifs de distribution garantissant qu'ils disposent des informations nécessaires afin de commercialiser les produits conformément à la politique POG établie par le concepteur.
- **8) Contrôles FSMA :** après un tour de chauffe en « learning curve » pour la FSMA (courbe d'apprentissage), les contrôles vont devenir plus précis et percutants avec risques de sanctions à la clé. FEPRABEL est à vos côtés pour vous aider à être parfaitement conforme et à vous soutenir dans vos relations avec la FSMA notamment en cas de contrôle. La prévention est préférable au curatif.
- **10) Digital :** c'est une évidence, il faut s'adapter et si possible anticiper, changer ses habitudes et revoir son fonctionnement pour plus d'efficacité et profiter des opportunités du digital pour avancer.
- **11) Réseaux sociaux :** c'est aussi le moment de se positionner autrement, pour acquérir à moindre coût une nouvelle clientèle et surtout maintenir le lien ou créer ce lien avec les clients existants.
- **12) Communication image :** Brocom a pris une nouvelle dimension en 2017, résolument orientée « marketing et image ». Il faut maintenant en recueillir les fruits, la présence aux salon de l'auto et Batibouw ainsi

qu'à la semaine de l'argent, doit mieux positionner le courtier. Pour le consommateur, plus que jamais : **ASSURANCE = COURTIER.**

Et enfin et c'est sans doute le plus important, rester proche et à l'écoute de ses clients, être courtier quoi !

Sans oublier quelques épreuves particulières pour les agents bancaires et les intermédiaires de crédit.

- **Crédit :** échelonnement de la commission des intermédiaires de crédit : En ce début d'année, la règle qui s'appliquait déjà depuis le 1^{er} avril 2017 pour le crédit hypothécaire avec une destination mobilière, concerne également le crédit hypothécaire avec une destination immobilière. Et surtout se conformer à toutes les autres dispositions pour répondre aux exigences des contrôles en cours.

- **Banque :** survivre aux taux bas et à la rentabilité en baisse, à la volonté des banquiers de digitaliser à outrance et d'avoir des structures beaucoup plus grosses.

Que la Force vous soutienne pour affronter ces épreuves. Plus que jamais FEPRABEL est à vos côtés.

Patrick CAUWERT

CEO FEPRABEL

patrick.cauwert@feprabel.be